



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2019**

**Présents** : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GUENSER Michel, LEMOY Odile, THIERY Patrick et WODLING Nadine

**Excusés** : LECOMTE Nicolas, SCHARPF Raymond et WILLAUME Franck

**Absente** : GERWIG Christelle

## DECISIONS

### ■ Enquête Publique

Le conseil ne se prononce pas sur le dossier de l'augmentation du volume d'activité de l'unité de méthanisation exploitée par Est Biogaz à Noviant-aux-Prés en vue d'atteindre une capacité de traitement de 99 tonnes de déchets agricoles par jour.

### ■ Embauche de Madame Martine Henninger

Suite à l'abandon de poste de Madame Evelyne Vautrin en tant qu'agent d'entretien, Madame Martine Henninger est embauchée pour l'entretien des bâtiments publics et la distribution des informations aux habitants.

### ■ Départ de Madame Valérie DUMONT

Madame Valérie DUMONT, secrétaire de mairie, est embauchée à temps complet dans une commune de la Meuse à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2019. Le conseil accepte sa démission.

### ■ Chantier des Jeunes

Une subvention de 680,00 € est versée à l'association des « Jeunes Manonvillois » en contre partie du travail que les jeunes ont réalisé cet été dans le cadre du chantier de restauration des volets de la mairie, la porte d'entrée du cimetière et la grille du monument aux morts. Un grand merci aux bénévoles qui les ont accompagnés ainsi qu'à ceux qui leur ont apporté des gâteaux.

### ■ Chemin de randonnée

Le conseil émet un avis défavorable à la demande de balisage des parcelles ZA 60, ZA 29 et B 347 par l'association « Rando des Vals de Moselle et de l'Esch ».

## ■ Motion pour le maintien de la trésorerie

A l'annonce de la fermeture prochaine des trésoreries en milieu rural, le conseil demande le maintien de la trésorerie de Thiauourt pour préserver le service public de proximité.

## INFORMATIONS

- Les jeunes ayant 18 ans ou les personnes nouvellement arrivées à la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 7 février 2020. Depuis 2019, les inscriptions sur la liste électorale se font tout au long de l'année sans la date butoir du 31 décembre.
- Les jeunes de 16 ans ou qui atteindront cet âge au plus tard le 31/12/2019 doivent se faire recenser en mairie aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
- La Commune et la Manonvilloise organisent la Saint Nicolas le samedi 7 décembre pour les enfants de moins de 11 ans. Départ du défilé à 15 h devant la mairie puis goûter et film à la salle des Chapelines.
- Le balayage des rues par la Société MT Services aura lieu le vendredi 6 décembre 2019.
- La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 18 janvier 2020 à 11 h 30.

Manonville le 3 décembre 2019  
Le Maire,  
Patrick THIERY